

La proposition d'une intervention armée à but
humanitaire au Rwanda
Le projet français se heurte à de nombreux
obstacles

Afsané Bassir Pour

Le Monde, 23 juin 1994

Après le soutien modéré, exprimé lundi 20 juin par les membres du Conseil de sécurité, à la proposition française d'envoyer une force « *musclée* » au Rwanda, des remarques suspicieuses et des critiques se sont fait entendre mardi à New-York. Les critiques les plus fermes sont venues de manière officielle des responsables de la force des Nations unies présents sur le terrain au Rwanda.

Transmettant les inquiétudes du commandant en chef de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le général canadien Romero Dallaire, Iqbal Riza, un conseiller politique de Boutros Boutros-Ghali, a informé le Conseil de la réaction « *extrêmement négative* » du Front patriotique rwandais (FPR) à l'initiative française. Selon lui, sans l'accord du FPR, l'intervention française pourrait s'avérer « *très compliquée et rendre la situation encore plus difficile* ».

Le FPR, qui avait jusqu'à présent coopéré avec la MINUAR, est devenu « *nettement moins amical* », a prévenu le général Dallaire. Le FPR a déjà em-

pêché le passage de véhicules blindés des Nations unies venant de Somalie et se rendant au Rwanda. Le général Dallaire a souligné le fait que le quartier général de la MINUAR se trouve dans la zone contrôlée par le FPR. Il a également fait remarquer que si la France intervenait sans l'accord des parties, elle pourrait se trouver en situation d'« *otage potentiel* ». Le général Dallaire n'a pas, cependant, demandé formellement l'abandon du projet français.

Des menaces « prises au sérieux »

L'ONU a confirmé l'évacuation de quarante observateurs de la MINUAR de Kigali, à la suite des menaces du FPR. Ces quarante observateurs, « *tous des francophones* » du Sénégal, du Togo et du Congo, n'avaient pas encore quitté le Rwanda mardi soir. Ils seront remplacés par quarante-huit observateurs du Bangladesh et de la Russie, mais on affirme de New-York que les menaces du FPR sont « *suffisam-*

ment prises au sérieux » pour que le commandant de la MINUAR décide de les évacuer.

Très conscient des nombreuses réticences que suscite l'initiative française à l'ONU, et jouissant d'une grande influence auprès de la presse internationale, le FPR a présenté mardi une lettre au Conseil de sécurité, un véritable avertissement à la MINUAR. Selon les termes de cette lettre, les forces françaises seraient déjà « *à l'intérieur du Rwanda, avant même que le Conseil de sécurité se soit prononcé* ». Une affirmation formellement démentie par le représentant français à l'ONU. Le FPR affirme encore que « *l'intervention française va conduire à une aggravation du conflit et remettre en cause la présence même de la MINUAR au Rwanda* ». Le Front patriotique a exigé de participer aux délibérations du Conseil de sécurité si son ennemi, le gouvernement rwandais, y participait. Or le Rwanda est, en ce moment, membre non permanent du Conseil...

Nombreux sont ceux, à l'ONU, qui manifestent ouvertement leur sympathie à la cause du FPR. « *Les motivations de Paris sont peut-être et je dis bien : peut-être nobles, mais il reste vrai qu'une intervention armée de la France arrêterait la progression des troupes du FPR et changerait le cours de l'histoire dans ce pays* », remarquait mardi soir un diplomate accrédité, avant d'ajouter : « *Le Front a peur, et on le comprend, que la France vienne lui voler une victoire militaire tant méritée.* » Si l'on en croit Claude Dusaidi, le représentant du FPR à New-York, avec cette lettre, « *les Tutsis ont marqué un point sur le plan diplomatique* ». Mais le même Claude Dusaidi a perdu de sa crédibi-

lité mardi, lorsqu'il a accusé « *la mission française* » d'avoir « *gravement* » menti sur les contacts qu'elle aurait eus avec le FPR. L'ambassadeur français, Jean-Bernard Mérimée, a bel et bien rencontré M. Dusaidi à deux reprises depuis lundi.

« Pas d'alternative »

Très critiques, parfois virulentes, les organisations non gouvernementales (ONG) engagées au Rwanda qui réclament depuis deux mois une intervention humanitaire ne s'opposent pas formellement à l'initiative de Paris. Tout en soulignant « *l'ambiguïté et la partialité de la France* », Kenneth Roth, le directeur de Human Right's Watch, une organisation de défense des droits de l'homme, a estimé que l'initiative de Paris allait en fait « *aider les responsables du génocide, plutôt que les victimes* ».

Antoine Bernard, le représentant de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), a, de son côté, déclaré que, « *pour légitimer son intervention, la France doit aller au bout de sa logique et juger les Hutus présents sur le territoire français* ». M. Bernard se demande pourquoi la France ne demande pas l'autorisation du Conseil de sécurité pour arrêter « *sur place* » les responsables des crimes de guerre au Rwanda.

Ceux qui croient « *pure* » l'intention de Paris soulignent les risques que prend la France en « *intervenant dans cette guerre civile* » ; les autres croient fermement que la France ne souhaite intervenir au Rwanda que pour « *renforcer sa position dans ce pays* ». Les intervenants les plus critiques ont cependant dû admettre qu'il n'y avait

« *pas d'alternative* ». « *Ils n'ont pas d'argument valable pour l'instant, disait un diplomate mardi soir, ils attendent simplement que la France se casse la gueule au Rwanda.* »

Ayant habilement piloté les négociations au Conseil de sécurité, Jean-Bernard Mérimée nous a assuré que « *tous les membres du Conseil sont persuadés que nos intentions sont pures* ». La résolution devrait être

adoptée avec peut-être l'abstention habituelle de la Chine et le vote négatif de la Nouvelle-Zélande. L'ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, qui pourrait encore retarder le vote « *par des obstacles de procédure* », a été si véhément contre l'initiative française que certains se demandaient s'il n'avait pas toujours présente à l'esprit la sombre « *affaire du Rainbow-Warrior* ».